Image not found or type unknown

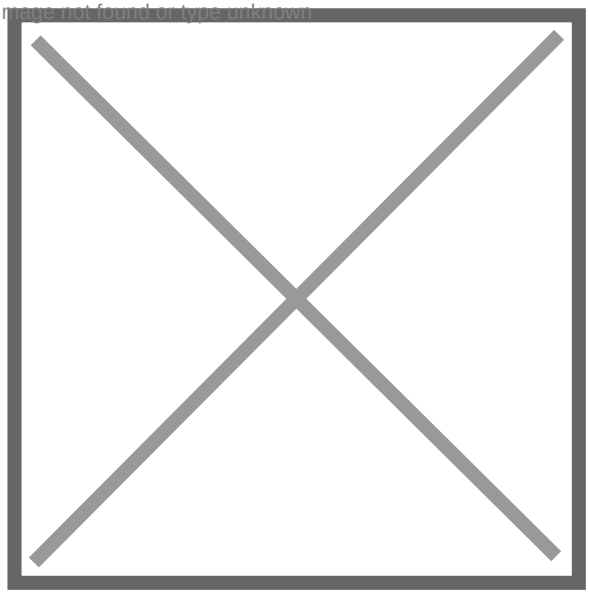

Oartage des frais de route lors des dvh

Par **symed**, le **20/05/2011** à **22:44**

Bonjour,
lorsque le juge ordonne le partage des frais de routes et que le parents visiteur fait tout les trajets, le parent gardien doit indemnisé l autre parent.
pour le calcul du remboursement etant donné les différents frais lié a l utilisation du véhicule personnel, est il juste de se basé sur le barèmes des indemnités kilométriques des impôt qui est le seul barèmes officiel.
existe t il un texte de lois ou une jurisprudence a ce sujet.
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés